



Réunion du Comité Syndical

Lundi 27 janvier 2020 à 17 heures au Thor

Procès verbal

L'an deux mille vingt, le lundi 27 janvier à 17 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière, régulièrement convoqué le 10 janvier, s'est réuni dans les locaux du Syndicat mixte, au Thor, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Les délégués présents :

Délégués des Communes : Ansouis : Norbert BOURDOT, Aurel : Guy JOUVE, La Bastide des Jourdans : Guy ARNOUX, La Bastidonne : Jacques DECUIGNERES, Le Barroux : Hervé CHAUVET, Beaumes de Venise : Suzanne VAUTE ; Les Beaumettes : Sylvain LEREDDE, Beaumont du Ventoux : Gilbert RAYNE, Bedoin : Denis FORT, Blauvac : Max RASPAIL, Bollène : Patricia PECHOUX, Bonnieux : Gino MORELLO, Brantes : Yves BONNOT, Buoux : Marc CHABAUD, Cabrières d'Aigues : Jérôme BLANC, Cabrières d'Avignon : Yves PROUVENC, Caderousse : Martine FENOLL, Cairanne : Roland LIFFRAN, Castellet : Roger ISNARD, Cavaillon : Valérie DELONNETE-ROMANO, Châteauneuf du Pape : Robert TUDELLA, Cheval-Blanc : René BEYSSIER, Crillon le Brave : Gérard BROCHIER, Cucuron : Alain GARDON, Gigondas : Michel MEFFRE, Jonquerettes : Christian BASTON, Lafare : Pierre BALLESTROS, Lagnes : Claude SILVESTRE, Lauris : Philippe SAUZEE, Loriol du Comtat : Antoine ALARCOS, Lourmarin : Jacques LAPEYRE, Malaucène : Rémi BARTOCCI, Mallemort du Comtat : Abel GRAS, Maubec : Danielle REYNAUD, Mazan : Jean-Pierre BAUDELIER, Ménerbes : Christian RUFFINATTO, Méthamis : Sylvain BRIANCON, Mondragon : Bruna ROMANINI, Morières les Avignon : Jean-Charles DUBOIS, Mormoiron : Isabelle CHANTREL, Oppède : Laurence BAGNOL, Orange : Catherine GASPA, Pernes les Fontaines : Franck RIMBERT, Peypin d'Aigues : Serge CASSAN et René ARNIAUD, Puget sur Durance : André CAPANNI, Puymeras : Jean-Louis AUTRAN, Puyvert : Lucien DORLET, Robion : Marc VALERO, La Roque Alric : José LINHARES, La Roque sur Pernes : Isabelle CHAPPOT de la CHANONIE, Roussillon : Marc JEAN, Saint Didier : Jean-Paul BALDACCHINO, Saint Christol d'Albion : Serge CAPDEGELLE, Saint Marcellin les Vaison : Jean-Pierre COUDERC, Saint Martin de Castillon : Jean-Marie COLLIN, Saint Martin de la Brasque : Thierry FABRE, Saint Roman de Malegarde : Jean-François BOISSIN, Saint Saturnin les Apt : Pierre PRAT, Saint Saturnin les Avignon : Pascal HERMANN, Sainte Cécile les Vignes : Frédéric PENNE, Sault : Jean-Pierre RANCHON, Savoillans : Jean-Pierre JOUGLA, Sérignan du Comtat : Marc GABRIEL, Sorgues : Jean-François LAPORTE, Les Taillades : Guy HONORAT, La Tour d'Aigues : Max RATTO, Uchaux : Michel COURTET, Vacqueyras : Philippe BOUTEILLER, Velleron : Michel PONCE et Guy BANACHE, Venasque : Gaby BEZERT, Viens : Daniel RAVAUTE, Villars : Guy JOUVE, Villelaure : Jean-Louis ROBERT et Michel CREST, Violes : Florence GOURLOT, Vitrolles en Luberon : Christian VACHIER-MOULIN, Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse : Le Thor : Christiane DAVID.
Délégués Conseillers départementaux : Sylvie FARE, Danielle BRUN, Christian MOUNIER, Max RASPAIL, Dominique SANTONI.

Assistaient également : DDT84 : Jean-Noël BARBE, SDIS : Christophe MESSIN, ONF : Olivier DELAPRISON, Association Pastorale du Grand Luberon : Christian VACHIER-MOULIN
SMDVF : Sylvie BONVIN, Sabine LE FALHER, Sylvia PICHON, Brigitte JAEG et Olivier BRICAUD.

Etaient excusés :

Délégués des Communes : Apt : Gaëlle LETTERON, Aubignan : Guy REY, Le Beaucet : Benoît PELATAN, Bédarrides : Didier MACHABERT, Buisson : Chantal FRITSCH, Cadenet : Jean-Claude DELAYE, Camaret sur Aigues : Hervé AURIACH, Carpentras : Robert ARNOUX, Caseneuve : Frédéric BUSI, Caumont : Joël FOUILLER, Crestet : Alain ANDRE, Flassan : Laurent BOUISSON, Gignac : Gilles FERRAND, Grambois : Jean-Pierre CENDRON, Grillon : Robert UBASSY, Jonquières : Louis BISCARRAT, Lapalud : Sophie CHABANIS, Lioux : Francis FARGE, Mérindol : Jacqueline COMBE, Modène : Norbert LEPATRE, Monieux : Alain GABERT, Mornas : Michel CHAPOIN et Jean-Robert BONNET, Rasteau : Maurice LEYRAUD, Richerenches : Christian ARNAUD, Rustrel : Jean-Louis ARMAND, Sablet : Joël WATRIN, Saint Hippolyte de Graveyron : Jean-Marc PONS, Saint-Léger du Ventoux : Roland BENOIT, Saint Pierre de Vassols : Thierry VILLAGE, Sarrians : Patrice FLAGEAT, Séguret : Brice CRIQUILLION, Suzette : Alain BRES, Valréas : Géraldine CHAMBERT, Vauignes : Marcel PELLEGRIN, Vedène : Karine DAVID, Villedieu : Claude CELLIER, Villes sur Auzon : Suzy MACHUROT, Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, Châteauneuf de Gadagne : Michel PELISSIER, Isle sur la Sorgue : Daniel BELLET, Saumane : Monique ETIENNE, Métropole Aix-Marseille (Pertuis) : Annie AMAROUCHE.

Déléguées Conseillères départementales : Gisèle BRUN, Antonia DUFOUR, Clémence MARINO-PHILIPPE

Invités : Parlementaires : Julien AUBERT, Département Vaucluse : Maurice CHABERT, Pierre GONZALVEZ, Thierry LAGNEAU, Stéphanie MARI, Carole TOUTAIN, Région PACA : Jacqueline BOUYAC, Louis BISCARRAT, Pairie : Françoise DEMONT, SDIS : Jean-Claude SAMMUT, Jérôme SOTTI, Parc du Luberon : Laure GALPIN, Aline SALVAUDON.

Ont donné un pouvoir de vote : Jean-Claude DELAYE de Cadenet à Alain GARDON de Cucuron, Robert ARNOUX de Carpentras à Michel MEFFRE de Gigondas, Laurent BOUISSON de Flassan à Sylvain BRIANCON de Méthamis, Sophie CHABANIS de Lapalud à Bruna ROMANINI de Mondragon, Jacqueline COMBE de Mérindol à Jean-Louis ROBERT de Villelaure, Maurice LEYRAUD de Rasteau à Roland LIFFRAN de Cairanne, Jean-Louis ARMAND de Rustrel à Guy JOUVE de Villars, Jean-Marc PONS de Saint Hippolyte le Graveyron à Jean-Pierre BAUDELIER de Mazan, Patrice FLAGEAT de Sarriars à Suzanne VAUTE de Beaumes de Venise, Alain BRES de Suzette à Pierre BALLESTEROS de Lafare. Claude CELLIER de Villedieu à Yves BONOT de Brantes.

La Présidente, Madame SANTONI, accueille et remercie les délégués présents ainsi que les représentants des collectivités et des services partenaires invités.

Après l'approbation du compte-rendu de la réunion du 9 décembre, les rapports à l'ordre du jour sont ensuite soumis à l'assemblée :

Rapport n°1 – Reprise et affectation par anticipation des résultats

Avant l'adoption du compte de gestion et du compte administratif, le Comité syndical peut au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats et les affecter par anticipation au budget primitif 2020.

Ainsi, pour l'exercice 2019, la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture de 341 844.56 € et la section d'investissement un excédent de 895 626.63 €.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°2 – Reprise de provisions

Dès 2007, le Syndicat a passé des provisions notamment pour anticiper un risque foncier. Entre temps, la mise en place de servitudes au bénéfice du Syndicat a permis de consolider le statut foncier des pistes DFCI et de ce fait l'exposition du Syndicat à un éventuel risque foncier en a été diminuée d'autant.

Il est donc proposé au Comité syndical la reprise partielle des provisions antérieurement constituées pour un montant de 100 000 euros au BP 2020.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°3 – BP 2020

Comme le précise la Présidente, le budget qui est présenté conserve globalement le même équilibre que celui de 2019 avec en fonctionnement 2.492 millions d'euros de dépenses.

Pour les charges de personnel (1 300 000 euros), elles devraient progresser très légèrement en 2020 pour tenir compte de l'évolution statutaire obligatoire et d'un recrutement en cours d'année pour compenser un départ à la retraite.

A ces dépenses réelles pour un montant de 2 092 674 euros, il faut rajouter les dépenses d'ordre avec 400 000 euros pour les dotations aux amortissements qui représentent près de 16 % des charges.

Pour couvrir ces dépenses de fonctionnement, le Syndicat peut compter sur des recettes équivalentes, notamment grâce au soutien de ses adhérents et des partenaires financiers qui accompagnent ses différentes missions.

Ainsi, au chapitre 74 Dotations et Participations pour un montant budgété de 820 830 euros, sont comptabilisées les participations statutaires obligatoires du Département (518 730 euros) et des Communes et EPCI (143 000 euros) mais aussi des subventions du Conservatoire de la

Forêt Méditerranéenne, ainsi que les 20 % de la part d'autofinancement des communes et EPCI.

Au chapitre 70 Produits de services pour 1 048 000 euros, apparaissent les financements du Département pour les OLD des routes départementales (566 000), l'entretien du réseau de randonnée (115 000) et les travaux DFCI réalisés en régie (210 000) mais aussi les travaux en fonds propres réalisés par nos équipes pour les communes.

Comme annoncé dans le précédent rapport, une reprise de provision est inscrite au Chapitre 75.

En écriture d'ordre, sont reportés dans le chapitre 42 les amortissements des subventions d'équipement pour 138 000 euros.

A ces recettes, est ajouté le résultat reporté par anticipation de 2019 à savoir 341 844.56 euros pour obtenir un montant de 2.492 millions d'euros en recettes de fonctionnement.

En section d'Investissement, apparaissent les Reports de crédits (autrement appelés RAR) au 31/12/2019. Reports de crédits essentiellement pour régler les factures des derniers travaux 2019 confiés aux entreprises qui auraient pu être mandatées avant le vote de ce budget.

Dans cette section, sont intégrés au préalable les montants déjà connus comme les recettes d'ordre, le FCTVA, et bien sûr le résultat d'investissement 2019 reporté pour 895 626 euros.

Au final, les recettes d'investissement sont estimées à 1 974 026 euros (un chiffre médian à comparer à ceux du BP 2019 et du CA 2019 réalisé).

En dépenses, après la prise en compte des Opérations d'ordre pour 142 000 euros, les dépenses réelles concernent prioritairement les équipements au chapitre 21 pour 641 246 euros et les travaux en cours au chapitre 23 pour 1.171 million d'euros.

La section d'investissement du BP 2020 s'équilibre donc en recettes et en dépenses à 1.974 millions d'euros, soit une hausse « réaliste » de 13 % par rapport au CA 2019.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°4 – Marchés conclus en 2019

Mme Sylvie FARE, vice-présidente, demande à l'assemblée de bien vouloir prendre acte de la liste des 7 marchés conclus en 2019 (dont 5 marchés de travaux DFCI) et d'autoriser la publication de cette liste sur le site internet du syndicat et sur le tableau d'affichage du siège. Il est rappelé à l'Assemblée la mise en place de la dématérialisation des marchés au 1^{er} octobre 2018 et la mise à disposition à compter de cette date des données des marchés du Syndicat sur la plate-forme achatpublic.com.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°5 – Renouvellement du bail pour le terrain de l'atelier de Violès

M. RASPAIL, vice-président et rapporteur, explique que le bail emphytéotique signé en 1990 avec la commune de Violès pour la mise à disposition du terrain où est situé l'atelier de Violès arrive à échéance. En accord avec la commune de Violès, il est proposé de signer un nouveau bail à usage civil pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} juillet 2020.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°6 – Acquisition et cession de matériel

M. MOUNIER, vice-président et rapporteur, rappelle que Le parc de matériel du Syndicat subit de fortes contraintes compte tenu de la nature des chantiers, de leur suivi mais aussi des conditions climatiques. En cours d'année, seront renouvelés un certain nombre de matériels. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°7 – Mise en place de servitudes Dentelles de Montmirail

Comme l'explique M. MOUNIER, vice-président et rapporteur, il ne reste que le massif des Dentelles de Montmirail à traiter pour achever la mise en place des servitudes au profit du Syndicat et ainsi consolider le statut foncier des équipements DFCI.

Le Syndicat sollicite donc le Préfet pour organiser cette enquête publique courant 2020. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°8 – Appel à projets DFCI FEADER 2020

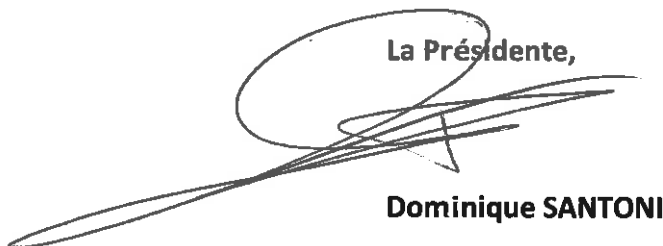
Pour ce dernier appel à projet de la programmation 2014-2020, le Syndicat va déposer 35 dossiers qui concernent la réalisation de 38 776 ml de réfection de pistes DFCI, la création de 2 citernes DFCI et le débroussaillage de 353.126 hectares de coupures de combustible pour un montant hors taxes de 864 118.80 € H.T. avec un financement envisagé à hauteur de 80 %. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Cette réunion des délégués constitue aussi l'occasion de présenter le Bilan d'activités 2019 sous la forme d'un diaporama mettant en valeur les missions confiées au Syndicat. Une version papier de ce Bilan est remise à chaque délégué.

Enfin, la parole est donnée à Mme Bénédicte BEYLIER, ingénieur pastoraliste au CERPAM afin de présenter le diagnostic pastoral réalisé courant 2019 sur le massif de Bollène-Uchaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame SANTONI lève la séance à 19h30 et propose aux membres de l'assemblée de se réunir autour d'un apéritif.

La Présidente,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Dominique SANTONI